

# La capitainerie cède la place à un projet immobilier

AU FIL DES DOSSIERS

## ● VIA RHONA

La Via Rhona va être prolongée avec le tronçon entre le port de Beaucaire et le pont de Charanconne. Un tronçon de 1,5 km qui complètera les 10 km déjà aménagés entre le pont de Charanconne et le port de Bellegarde. Coût estimé : 300 000 € avec des subventions État, Région, Département.

## ● PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le premier arrivant à échéance en 2020, un nouveau PLH va être élaboré pour définir les besoins en logements et leur répartition sur le territoire de la communauté de communes.

## ● MOTION

Les élus ont pris une motion pour le maintien de la trésorerie de Beaucaire menacée par le projet de restructuration de la direction des finances publiques. « Nous demandons le maintien d'un service fiscal de proximité pour nos concitoyens et nos entreprises », martèle Juan Martinez, président de la CCBTA.

## URBANISME

La communauté de communes a acté son transfert.

Lundi soir, au cours du conseil communautaire de Beaucaire Terre de Camargue (CCBTA), les élus ont validé le déplacement de la capitainerie, à la demande de la commune de Beaucaire qui envisage de réaménager le site avec un projet immobilier structurant. La capitainerie du port de plaisance sera donc transférée cours Gambetta, dans les anciens locaux de l'office de tourisme. Et la commune met à disposition de la CCBTA un terrain de 500 m<sup>2</sup> pour y aménager un parking de vingt places. Sur cette zone de 4 hectares, où la Ville a racheté tous les terrains depuis 2014, les travaux de démolition vont commencer en novembre. « Une enquête



La capitainerie désaffectée sera détruite d'ici la fin de l'année.

publique va être lancée pour le déclassement de la capitainerie », précise le maire, Julien Sanchez. Puis les travaux devraient commencer au premier trimestre 2020. Un compromis a été signé avec Pitch Promotion pour une résidence non médicalisée de 90 logements pour

personnes âgées qui sera construite en premier. Suivront un hôtel et un ensemble de trois cents logements, en un ou plusieurs lots. « Il n'y aura pas de commerces pour ne pas créer de concurrence avec ceux du centre-ville », ajoute le maire.

Kathy Hanin

# Un contrat bourg centre jusqu'en 2021

Imaginé par la Région à destination des communes d'au moins 1 500 habitants, qui ont un rôle de centralité sur leur territoire, le contrat bourg centre, d'une durée de trois ans, permet de lever des subventions de la Région, du Département et de l'Europe sur des projets structurants pour accompagner la revitalisation des communes. Le contrat de la commune de Beaucaire qui sera voté à la Région puis au prochain conseil municipal mi-octobre est articulé autour de trois axes : amélioration du cadre de vie, développement des mobilités et développement économique et touristique. « Nous avons ainsi prévu

gues Planes et Nationale qui va passer de 6 à 19 classes en absorbant la maternelle du Château, détaille le maire Julien Sanchez. Ce sera un gros chantier de 12 M€ »

Côté mobilité, la halte SNCF sera rénovée et la desserte améliorée par le TER Nîmes-Avignon. « Actuellement, il y a douze trains par jour, deux seulement le samedi. À partir de décembre, il y aura deux fois et demi plus de trains », assure le maire qui annonce aussi la rénovation du centre commercial de la Moulinelle ou l'agrandissement de la base nautique. Autant de projets qui, dans le cadre du contrat bourg centre, pourront bénéficier de subventions.

